



11 mars 2022

Journal municipal Sainte-Jeanne-d'Arc



**Aimeriez-vous assister à un match des
Saguenéens en voyage organisé avec
la participation de la MDJ ?**

Invitation Publique

15 Avril 2022

Au centre Georges Vézina

Manifestez votre intérêt

Tout le monde est invité !

Vous cherchez quoi faire en cette belle journée de congé le 15 Avril ?

L'équipe de la maison des jeunes aimerait faire un sondage maison pour évaluer la possibilité de faire un voyage aux Saguenéens.

Vous avez jusqu'au 31 Mars pour manifester votre intérêt

Plus de détails viendront dans les prochaines semaines pour le prix, les heures de départ/ retour, etc.

Pour de plus amples informations communiquez avec le responsable de l'activité Maxime Côté au 418-618-3650

**** Un dépôt de 15\$/ famille devra être remis à la secrétaire municipale Christiane Laporte pour confirmer votre place dans l'autobus avant le 31 Mars****

****Si l'activité est annulée par manque de participation, les dépôts seront remis ****

Conseil municipal

Denise Lamontagne, maire	
Pierre Boudreault, conseiller	Siège # 1
Michel Chiasson, conseiller et maire suppléant	Siège # 2
Berthold Allard, conseiller	Siège # 3
Gaétan Gauthier, conseiller	Siège # 4
Rogatien Boulianne, conseiller	Siège # 5
Anny-Pier Routhier, conseillère	Siège # 6

Équipe municipale

Nathalie Doucet, directrice générale et greffière-trésorière
Christiane Laporte, greffière-trésorière adjointe
François Bouchard, responsable usine d'eau potable
Mario Martin, responsable des eaux usées
Vacant, responsable des travaux publics
Florent Tremblay, préposé aux travaux publics
Michel Simard, brigadier scolaire

Informations

Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc
378, François-Bilodeau
Sainte-Jeanne-d'Arc, G0W 1E0
Tél: 418-276-3166

Courriel: info@stejeannedarc.qc.ca

Suivez-nous

sur notre page internet

<https://stejeannedarc.qc.ca/>

sur facebook

<https://facebook.com/Municipalité-de-Sainte-Jeanne-dArc>

Informations municipales

Taxes municipales

Des démarches ont été entreprises afin d'ajouter des institutions bancaires pour le paiement des taxes municipales par internet. Nous vous aviserons dès que disponible.

Bureau municipal

Lundi et mardi de 9h à 12h et 13h à 16h

Mercredi et jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h30

Vendredi 8h30 à 12 h

En cas urgence en dehors des heures d'ouverture du bureau vous pouvez joindre

Nathalie Doucet au 418-637-8810

Location des salles

418-276-3166 poste 3600

Dates à retenir

Prochaine séance municipale

Lundi 4 avril 2022 à 19h00

Retour des séances devant public et la séance sera aussi présentée par zoom.

Journal

Prochaine parution 08 avril 2022

Date de tombée 01 avril 2022

• **Annonces dans le journal**

Afin d'éviter des retards dans la parution du journal municipal, nous vous demandons de bien vouloir remettre vos articles **par écrit** avant midi de la date de tombée.

Merci de votre collaboration!

XX

Chiens

La période de renouvellement des licences de chien est débuté, vous devez vous procurer les médailles soit à la municipalité, soit directement au refuge à Roberval au coût de 30.00\$.

Nous vous rappelons que les chiens (quelle que soit la race, l'âge ou la taille), lorsqu'ils sont à l'extérieur, doivent être en tout temps tenus en laisse, attachés ou dans un enclos. Il est interdit de les laisser libres sans surveillance.

De plus, peu importe la saison, les propriétaires et les gardiens de chien sont tenus de ramasser immédiatement les matières fécales que leur chien laisse sur les terrains publics et privés.

Stationnement hivernal et déneigement

Il est interdit :

- de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre une heure (1 h) et six heures (6 h) du matin;
- De jeter de la neige dans les chemins municipaux ou de traverser la neige de l'autre côté du chemin.

AVIS DE MOTION

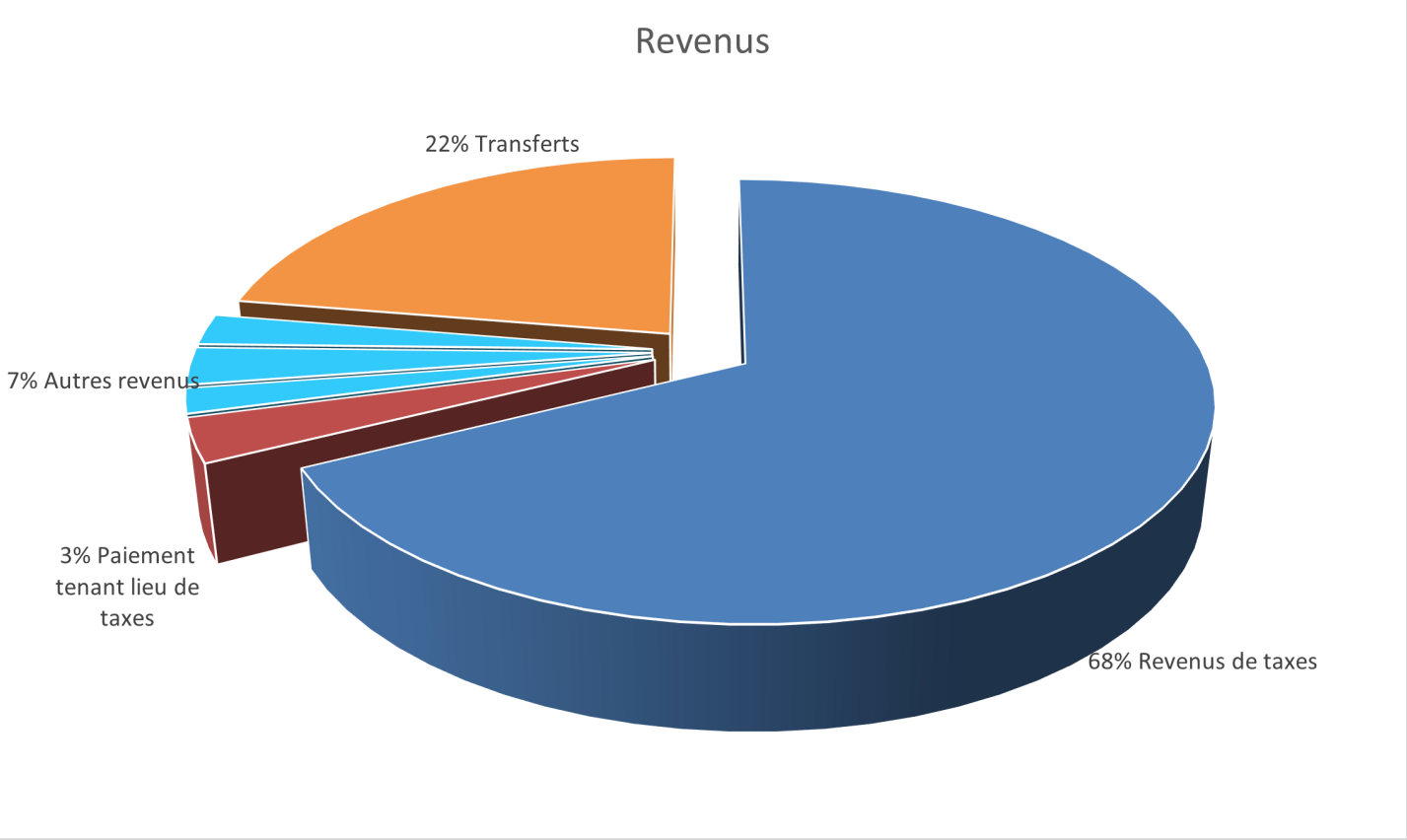
De la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc tenue le 7 mars 2022 à laquelle étaient présents et formait quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse, les conseillers et conseillère : Pierre Boudreault, Michel Chiasson, Berthold Allard, Gaétan Gauthier, Rogatien Boulianne et Anny-Pier Routhier.

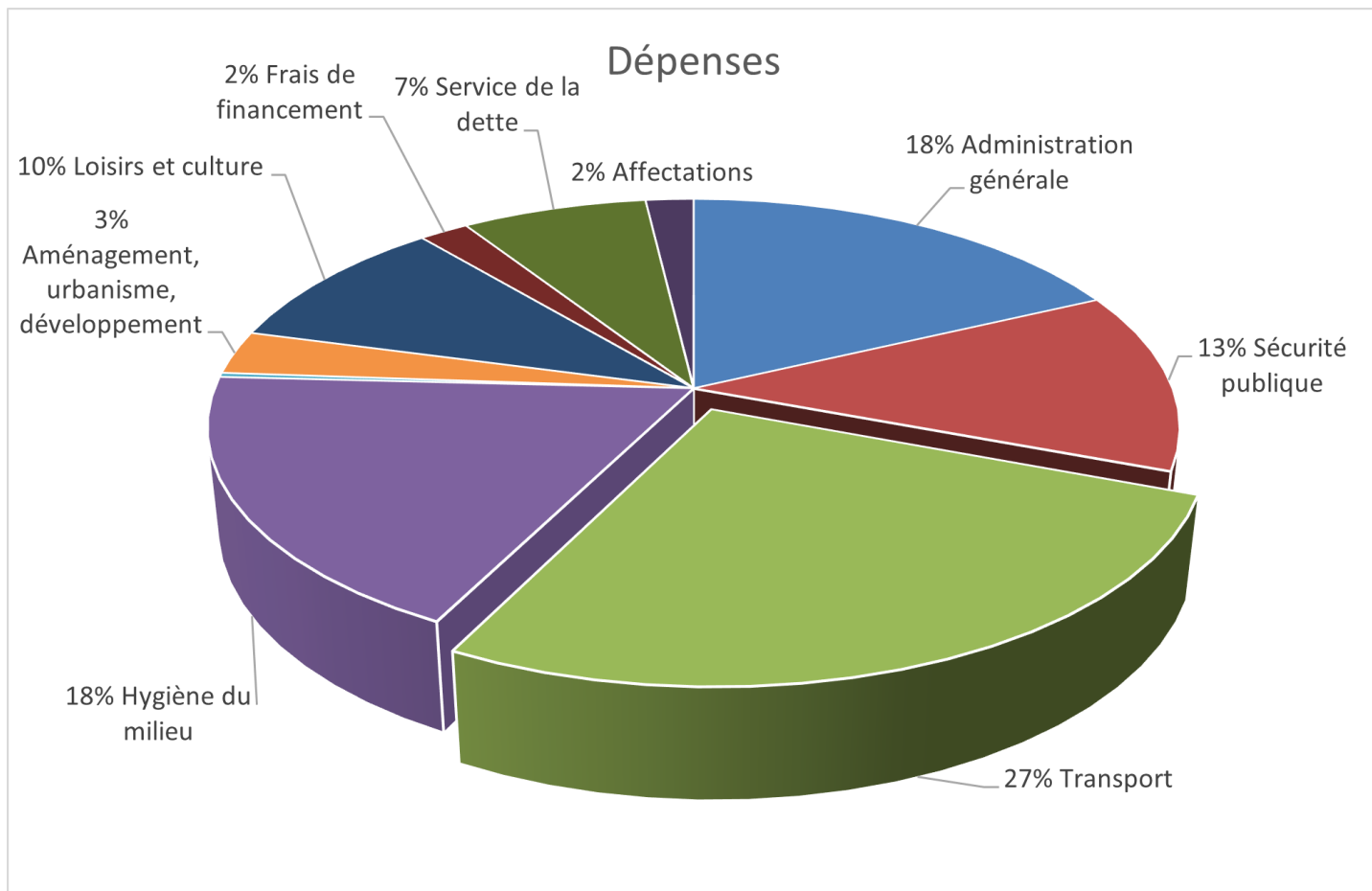
Nathalie Doucet, greffière-trésorière était aussi présente.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE remplaçant le règlement S.Q. 04-07

Monsieur le conseiller Gaétan Gauthier donne AVIS DE MOTION qu'il soit présenté à la séance du 4 avril 2022 un règlement portant le numéro 242-2022 ayant pour objet de remplacer le règlement S.Q. 04-07 réglementant l'utilisation de l'eau potable.

Nathalie Doucet, directrice générale et greffière-trésorière





Souper BÉNÉFICE



**Fondation
communautaire
de Postes Canada**

Samedi le 2 avril 2022, 17 h
au Centre municipal de Ste-Jeanne-d'Arc
378, François-Bilodeau
Prix de présence et soirée dansante

Information : Marielle Morin, 418 218-1992 ou 418 276-8506
marielle.morin@postescanada.ca

Respect des consignes de la santé publique en vigueur,
ou remis à une date ultérieure si nécessaire.

0001

20\$

NOUVELLES DE LA FADOQ

- ♦ Les séances de BINGO reprendront en mars 2022, toujours le troisième mardi de chaque mois.
- ♦ Le Comité FADOQ de Sainte-Jeanne-d'Arc organise un souper rencontre pour souligner le cinquantième de notre club. Celui-ci aura lieu le 3 septembre 2022 à la salle municipale. Nous vous tiendrons au courant au cours des prochains mois. Planifiez cette activité à votre agenda.
- ♦ Une application mobile FADOQ est maintenant disponible.

- ♦ Voyage Michel Barrette organise un voyage à la Baie James pour les membres de la FADOQ

À LA DÉCOUVERTE DE LA BAIE JAMES ET DE L'ABITIBI

Date: 25 août 2022 au 30 août 2022

Coût: 1338.00\$ Occupation quadruple

1411.00\$ Occupation triple

1559.00\$ Occupation double

2087.00\$ Occupation simple

Inclusions:

- Départ d'Alma en autocar de luxe
- 5 nuits d'hébergement
- 5 petits déjeuners - 1 dîner - 2 soupers
- Guide accompagnateur et accompagnateur FADOQ
- Toutes les taxes, incluant TPS et TVQ

Pour renseignements complémentaires : votre club local, ou

M. Patrice St-Pierre 1-800-828-3344 poste : 111

Fais parvenir le dessin colorié au bureau municipal avant le 14 avril, nous ferons des tirages parmi les dessins reçus.

Nom: _____

Âge : _____

No. Téléphone _____

